LE FIDÈLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PUBLIÉ PAR MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Carondelet.

QUOTIDIEN, ... $10 par an.
HEBDOMADAIRE, ... $5 payable d'avance.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS,
WILLIAM H. HARRISON
DE LOUISIANE.
POUR VICE-PRÉSIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 27 FEVRIER 1840.

Les personnes dont les noms suivent ont été élues directeurs de la Banque des Améliorations:

Victor Sauvage,	2,206
A. Chaiseaux,	2,227
J. M. Ducros,	2,175
H. D. Peyre,	2,206
Charles Gerault, Sr.	1,910
P. Marioudet,	1,740
Charles Lesage,	1,865

ABOLITION DE LA CONTRAINTE PAR CORPS.

Le projet de loi ayant pour but d'abolir la contrainte par corps ne passera pas sans une vive opposition: trop de gens considèrent encore l'emprisonnement pour dettes comme le palladium du crédit, pour ne pas s'opposer de toutes leurs forces à toute modification de la législation actuelle.

Cependant nous espérons que le bill sera adopté et nous avons l'intime conviction que le crédit n'en souffrira pas, comme on paraît le craindre: bien plus nous osons affirmer que l'avenir se chargera de justifier les prévisions favorables des partisans de cette amélioration morale.

Le projet de loi, en effet, réserve au créancier le droit d'emprisonnement en cas de dol ou de fraude, et de plus il réserve l'emprisonnement préventif du débiteur qui voudrait s'échapper. Que peut-on exiger de plus? Comment donc le crédit pourrait-il en être affecté?

Il ne faut donc pas s'exagérer la portée du projet de loi; car il se borne à "supprimer l'emprisonnement pour dettes en vertu de jugements rendus contre les débiteurs de bonne foi," et l'on voit qu'à "la près tous les droits du créancier sont rigoureusement conservés.

A l'appui de notre opinion, nous soumettons à nos lecteurs la communication suivante, ayant pour objet de répondre à quelques rédactions sur cette matière qui ont paru dans le Courrier du 25:—

(*Communiqué.*)

On a vu avec regret que, dans l'article signé Z. inséré dans le Courrier du 25, des idées faites pour entraîner le public à blâmer, peut-être, les bonnes dispositions que notre législature témoigne pour l'abolition de l'emprisonnement pour dettes, avaient été émises sans un examen approfondi de l'acte qui a passé dans la Chambre des Représentants, et qui passera aussi, espérons-le, au Sénat.

En effet l'auteur de cet article prétend que d'après cet acte, "Un négociant de Boston, Londres ou Paris qui aurait acheté la récolte d'un planteur d'ici, pourrait partir sur le même navire qui porte ses produits, sur tout autre, sans les avoir payés, et qu'un petit marchand qui aurait pris des marchandises dans un magasin en gros, pourrait les mettre à l'abri hors du pays, en recevoir le montant et s'évader à pied au Texas, sans qu'il fut possible d'arrêter ni le gros enlevement de denrées, ni le petit voleur de marchandises." Cependant rien de cela n'existe dans la loi critiquée; elle dit tout le contraire. Lisons-la:

"Sec. 2. Et qu'il soit décrété, &c, que tout débiteur qui aura été arrêté en vertu du 21de article du code de procédure, ne pourra dans aucun cas être emprisonné pour un terme excédant trois mois."

Et quel est cet article 21? le voici:

"Tout créancier dont le débiteur veut partir de cet Etat, même temporairement, sans y laisser des biens suffisans pour satisfaire à la demande qu'il veut former contre lui, peut le faire arrêter pour le contraindre à donner caution qu'il ne partira pas de cet Etat sans la permission de la cour."

Peut-on avancer, en connaissance de cause, que cette loi encourage une chose qu'elle défend, ou cache la clarier le public? Quant à la fraude, on pourrait, par cet acte, plus facilement et plus sévèrement la réprimer qu'à présent et l'auteur de l'article pourra s'en assurer en relisant ces lois et les comparant avec celle ci.

Nous engageons beaucoup les honorables membres de notre législature à achever l'œuvre qu'ils ont commencée et à ne pas oublier que, si dans un des côtés de la balance qu'ils tiennent dans leurs mains, ils doivent peser avec soin les intérêts et les droits des créanciers, ils doivent aussi dans l'autre plateau mettre la vie et l'honneur des débiteurs et l'injustice intéressée quelquefois de ceux à qui ils doivent.

—Le Pouvoir Exécutif ne néglige aucun des moyens qui peuvent lui servir à contrebalancer l'influence que prennent de jour en jour les idées whigs sur tous les points du pays. Peu lui importe du reste la moralité du moyen pourvu qu'il le conduise à son but; aussi n'oublie-t-il pas de se servir d'un admirable instrument qu'il a entre les mains, nous voulons parler de l'administration des Postes. Les innombrables agents de cette administration sont en quelque sorte autant de soldats enrôlés au service du parti loco-foco, et ils s'acquittent merveilleusement bien de leur besogne: qu'un discours, un pamphlet, un journal défende les intérêts de M. VAN BUREN, aussitôt il est distribué avec un soin, une régularité, un empressement sans égal. Quant aux documens whigs, quels qu'ils soient, il est bien rare qu'ils arrivent à leur destination.

Nous pourrions citer des preuves bien nombreuses de ce fait; donnons seulement celle que nous offre le *Madisonian*. Ce journal n'est vu tout récemment retourner un grand nombre d'envois régulièrement faits, dont les adresses avaient été détruites et les journaux ainsi retournés étaient dans l'Etat le plus pitoyable. "Nos souscripteurs, dit ce journal, se plaignent amèrement de notre inexactitude; et pourtant il n'y a pas de notre faute. ...Un maître de poste, par exemple, nous écrit que M. untel ne veut pas du *Madisonian*, et cette même personne nous écrit pour se plaindre de ne pas recevoir le *Madisonian*. Que faire?" Cette preuve de l'infidélité du Post office nous rappelle deux faits plus graves encore que celui-ci et qui sans doute se rapprochent quelque jour: le *Madisonian* et le *National Intelligencer* ont une circulation fort étendue dans le Tennessee; durant le vif débat qui précéda les élections en août dernier, pas un *Madisonian*, pas un *Intelligencer* ne parut dans cet état; il est surtout été impossible de découvrir un seul exemplaire du *Madisonian* dont un redoutait la vigueur et le talent. Et pourtant les envois étaient faits régulièrement! On avait même redouble d'exactitude dans les bureaux du journal. Après les élections, après le triomphe du loco-foco-ture, le *Madisonian* et l'*Intelligencer* reparurent comme par enchantement. Quelque'les avait enprimés, et en n'est la poste?

Vers la même époque, le Directeur général des Postes requit des employés de deux bureaux de poste du comté de Simpson, (Miss.) l'avis qu'ils reçoivent quatre journaux whigs contre un journal démocrate, et sur ce rapport Amos Kendal, le magnanime, le désintéressé Amos Kendall, rend un décret qui prononce la suppression de ces deux bureaux! C'était certes un grand crime de la part des habitans du comté de Simpson de préférer des articles indépendans des feuilles whigs aux élucubrations démocratiques des organes du pouvoir; et pour les punir de ce crime on leur a enlevé ces deux bureaux de poste qui facilitaient les relations de tous ces pays.

Que dire d'un administrateur qui agit ainsi? Que dire d'un gouvernement qui approuve une pareille conduite, d'un gouvernement qui va *plus loin encore* et qui ne rougit pas devant des improbités du genre de celles que nous avons signalées? Il n'y a plus aucune sécurité pour la presse whig, pour la presse de l'opposition, et nous en sommes revenus à ce régime déplorable sous lequel M. JEFFERSON déclarait qu'il ne voudrait pas confier une lettre à la Poste!

Nous espérons sous ce régime tant que durera le pouvoir exécutif actuel; c'est aux citoyens à voir s'il leur convient de laisser violer impunément toutes les libertés. Bientôt les élections leur donneront le moyen d'exprimer leur volonté.

(*Extrait de notre Correspondance Particulière.*)

WASHINGTON, 15 Février 1840.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Depuis quelques jours, on le sait, la Chambre s'est occupée d'une discussion au sujet d'appropriations à faire pour la route de Cumberland, et cette discussion, qui semblerait ne devoir être qu'une question de travaux publics et de finances, a pris une couleur entièrement politique. Le *Globe*, avec son mépris habituel de la vérité, cherche à en jeter la responsabilité sur les hommes de l'opposition; cette imputation n'a pas le moindre fondement. C'est M. Wick qui le premier a ouvert la discussion politique, en prononçant une longue apologie de la politique de l'administration sous le prétexte d'une explication personnelle; ses amis politiques l'ont suivi dans cette voie, et force a été aux adversaires de l'administration de y placer sur le même terrain: ils n'ont fait que se défendre; et certes ce n'est pas à eux qu'on doit s'en prendre.

Hier lorsque M. BARNARD d'Albany eut terminé un éloquent discours sur les améliorations inférieures, discours où il montre une grande connaissance de la matière et une remarquable puissance d'argumentation, M. CRARY du Michigan s'est levé et a parlé fort long-temps; et ses paroles ont été une attaque presque incessante contre le caractère et les services militaires du Général HARRISON. Il fallait entendre cet illustre orateur, c'est M. Crary que je veux dire, affirmant que le Général ne possédait ni habileté, ni talent, et prouvant avec une science de stratégie dont il paraissait fort satisfait que les batailles de Tippecanoe et de la Tamise n'étaient que des jeux d'enfans! En vérité les amis du Général HARRISON n'ont plus qu'à se voiler la face à jouir de s'être si long-temps trompés sur la valeur d'un homme que le Représentant du Michigan a réduit à sa juste mesure. Oh! M. Crary, que vous êtes un grand orateur et un grand stratégiste!

Adjourd'hui le débat s'est renouvelé; A M. Upson de l'Ohio a répondu aux étranges attaques de M. Crary par un discours clair et vigoureux où il a hautement vengé le vieux Hêros, et dans lequel il a fait ressortir ses belles qualités comme guerrier et comme administrateur, ses vertus comme homme et comme citoyen.

M. Cushing de l'Ohio allait prendre la parole après son collègue, lorsque l'Orateur a annoncé un message du Président, relatif aux pensions. M. JOHNS de la Virginie a aussi obtenu l'ajournement de présenter, au nom du comité des Voies et Moyens, un bill pour abolir l'office de Commissaire des Entrepôts et qui transfère les devoirs des Commissaires au département de la guerre. Ce bill va renvoyé à un comité spécial. M. CUSHING de l'Ohio a pris ensuite la parole et a fait un long et remarquable discours en faveur de l'abolition du système des Entrepôts. Il a prouvé que ce système était un moyen de corruption et de tyrannie, et qu'il était contraire à l'esprit de la Constitution. Il a cité à l'appui de son opinion des paroles de Jefferson, de Madison, de Monroe, de Jackson, de Van Buren, de Clay, de Webster, de Calhoun, de Wright, de Benton, de Rives, de Preston, de Bell, de Clayton, de Crittenden, de Tyler, de Wise, de Leigh, de Mason, de Rhett, de Pickens, de Hubard, de Gilmer, de Mangum, de Graham, de Berrien, de Mangum, de Graham, de Berrien, de Mangum, de Graham, de Berrien